

A la une...



Chères Boinvilloises, chers Boinvillois,

Après un été, qui n'en fut pas vraiment un, faute à une météo peu clémente, nous privant ainsi de nouveau de notre feu d'artifice et de la retraite aux flambeaux, nous espérons que cet automne nous apportera, si ce n'est du soleil, au moins de la sagesse, pour mener à bien nos actions.

*La rentrée s'est déroulée sous le thème de la **nouveauté**, ainsi :*

Notre école a pu accueillir sa nouvelle Directrice, Madame Da Gloria, à qui nous souhaitons la bienvenue. Elle devra pour sa première année, gérer avec les enseignants, les nouveaux horaires mis en place par la Mairie pour les rythmes scolaires.

Au rang des transports, notre ancien « Petit car » a dû laisser sa place à un nouveau, plus grand, et plus sécurisé.

Nos jeunes ont, quant à eux, vu de nouveau le City stade en travaux, pour la création d'un parking et d'une clôture.

Quant aux associations, de nouvelles sections voient le jour par le biais de l'OSASC.

Dans ce numéro :

État Civil	2
La Mairie vous informe...	2
Zoom sur..	5
Environnement	7
Les associations...	9
Infos diverses...	14
Annonces	16

L'automne est une saison sage et de bon conseil.

En prenant acte de cette maxime, le conseil municipal se doit de rester sage et prudent concernant les dépenses de la commune.

Je vous souhaite, bonne lecture,

Jean-Louis Florès



État Civil

Mariages

M. William, Gilbert, Pierre **BELTOISE** et
Mme Juliette, Marcelle, Marie **CALLOU**, le 12 juillet 2014

M. Cédric, Didier **LEROY** et Mme Sylvie **CHIACCHIA**, le 2 août 2014

M. Michel, Henri, Gustave **NEUFCOUR** et
Mme Laurence, Marie-Hélène, Véronique **CANEZIN**, le 30 août 2014



Naissances

Meylie, Jeanne, Pia **BASTIEN** née le 11 mai 2014

Kaïs **EN-NOUGAOUI** né le 30 juin 2014

Yolan, Yonni, William **LEBERT** né le 11 juillet 2014



La mairie vous informe

L'essentiel des derniers conseils municipaux



Conseil municipal du 26 juin 2014

- **Délibérations :**
*Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID),
Renouvellement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID), les
deux listes sont établies, le directeur départemental des finances publiques désignera par la suite
les 6 titulaires et 6 suppléants définitifs.*
- **Appel d'offres pour la fourniture de repas en liaison froide, et mise à disposition du matériel pour le réchauffage des repas.** Trois offres ont été reçues. La commission réunie les 2 et 16 juin 2014 a décidé de retenir l'offre de la société CESARESTO sise à Beaufay (72).
- **CAPY mutualisation des achats.** La précédente convention a été signée pour la durée du mandat. Il convient donc d'autoriser le Président à signer la nouvelle convention.
- **Nouveaux tarifs Garderie, Centre de loisirs** compte tenu des nouveaux rythmes scolaires, que la commune doit prendre à sa charge les temps éducatifs, qu'il y a école le mercredi matin, le conseil municipal accepte la mise en place de la rentrée scolaire 2014 au 31 août 2015, des nouveaux tarifs garderie-centre de loisirs.
- **Plan Local d'Urbanisme (PLU).** L'élaboration du PLU devrait être lancée prochainement. En considérant, qu'il y a possibilité de mutualiser la procédure MAPA avec les communes concernées afin de diminuer les frais d'études, que la commune de Boinville le Gaillard reste porteuse de ce projet, le conseil décide d'étendre la mutualisation de la procédure aux communes d'Allanville aux bois, Orsonville, Paray-Douarville et Saint-Mesme.



La mairie vous informe

Monsieur le Maire, et les **Adjointes au Maire** rappellent, aux Boinvilloises et Boinvillois qu'ils peuvent se rendre disponibles pour vous rencontrer, en fonction de leurs agendas.



Les Conseillers municipaux, peuvent aussi, si nécessaire répondre à vos questions (dans les limites de leurs connaissances des dossiers en cours), ou bien transmettre vos questions au Maire et ses Adjointes.



Le plus fréquemment, nous sommes interpellés dans des litiges entre voisins, où le bon sens voudrait, que ceux-ci trouvent une solution entre voisins.

La discussion étant souvent le meilleur remède pour plus de sérénité et une compréhension mutuelle, privilégiez cette solution avant d'alerter vos élus.

La Mairie ne peut pas toujours trouver de solution à ces litiges, si ce n'est de faire intervenir les autorités compétentes, et dans ce cas être répressive, ce que nous ne souhaitons pas.

Monsieur Le Maire et ses Adjointes sont souvent présents le samedi matin en Mairie.

Ils peuvent selon leurs disponibilités vous recevoir.

Pour les jours en semaine, vous pouvez prendre rendez-vous, auprès du secrétariat de la Mairie (aux heures d'ouverture).

Relais Assistantes Maternelles



Les Ateliers d'éveil du **Relais Assistantes Maternelles** vont reprendre le 2 octobre.

Les Assistantes Maternelles ont sollicité monsieur le Maire pour obtenir une séance supplémentaire. En accord avec monsieur le Maire d'Ablis, une convention va être signée pour ouvrir un second créneau dans la mesure du possible, et ce, en fonction du planning des autres activités du RAM.

Ce qui permet d'avoir 5 ateliers d'éveil supplémentaires.

Les Assistantes Maternelles de Boinville Le Gaillard peuvent également bénéficier des ateliers de motricité qui se déroulent au centre de loisirs d'Ablis, et ce, à raison d'une fois par mois.

Il en sera de même pour les séances de contes animés à la médiathèque d'Ablis avec la même fréquence.



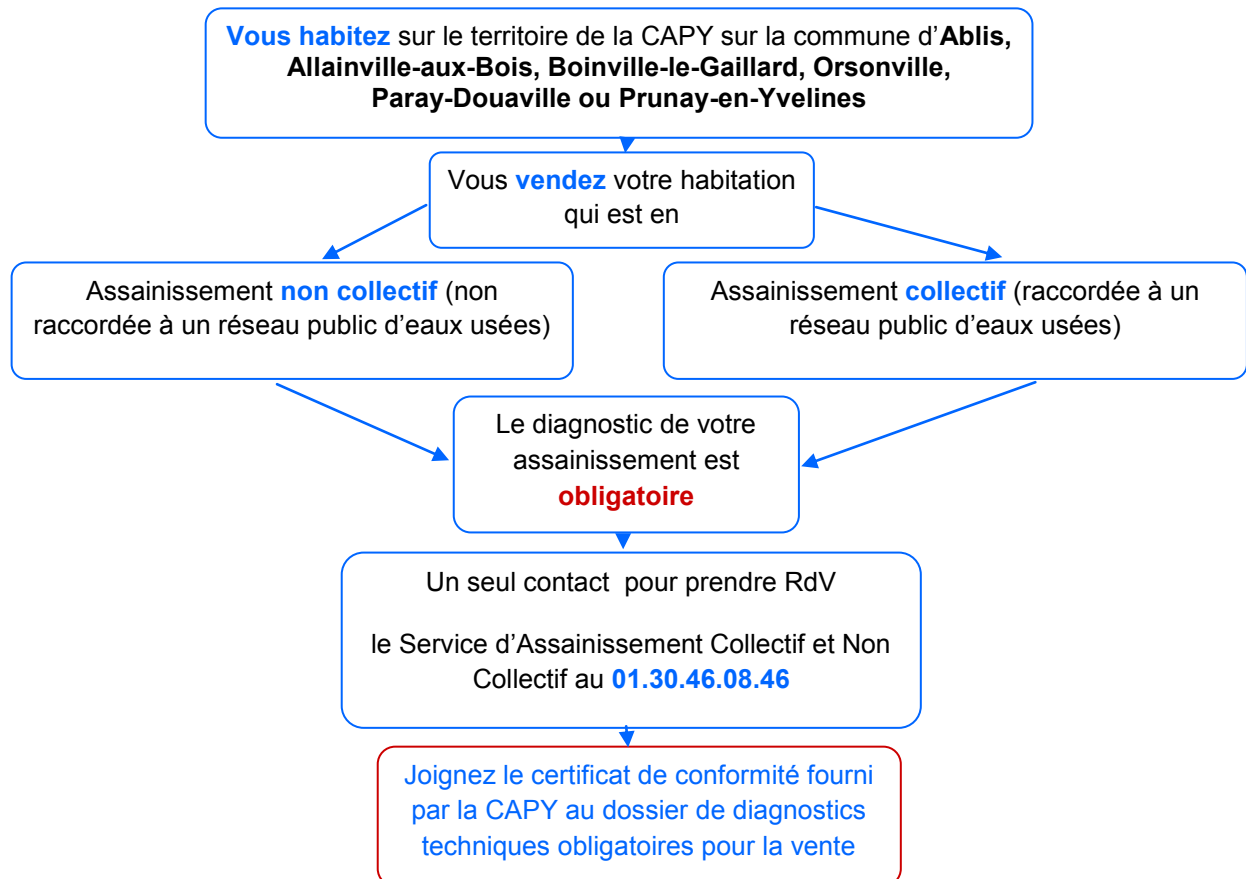


La mairie vous informe

Obligation de contrôle de l'assainissement lors d'une vente immobilière



Une décision de la communauté de communes **CAPY** rend **obligatoire le contrôle d'assainissement pour toute vente immobilière**, un schéma récapitulant la procédure à suivre par les vendeurs est fourni ci-dessous.



Pour prendre rendez-vous ou pour tout autre renseignement, un seul interlocuteur :

Mme PRIVAT-GARILHE,
responsable du service Réseaux et du SPANC,
01.30.46.08.46.



TRANSPORT

La mairie vous informe que depuis le début de l'année,

la gare de Dourdan est dotée d'un nouvel arrêt qui permet aux usagers de **rejoindre Paris en 40 minutes**.

En effet le TER venant de Vendôme, s'arrête à Dourdan à 8 h 49, ce qui met au nombre de 3 allers et retours les possibilités de rejoindre la capitale de manière plus rapide.



LA RENTREE

2014...

C'est les



Cette rentrée scolaire a provoqué des bouleversements dans les habitudes et le rythme de travail de nos enfants, avec l'entrée en application, à Boinville, comme sur toutes les communes de la CAPY, de la réforme des rythmes scolaires ou **TAP**.

En compensation de l'allègement des journées de 45 mn, les enfants ont dorénavant classe le mercredi matin. Les 45 mn que les enfants ne passent plus en classe, sont à la charge de la commune et menées par l'équipe d'animation de la garderie périscolaire. Un chamboulement dans l'organisation puisqu'il a fallu revoir les horaires des animateurs de la Garderie, organiser un ramassage le mercredi, ...

Pour animer ces **TAP**, à Boinville, il a été mis en place des ateliers éducatifs, à raison de 4 séances de 45 minutes par semaine, de 15 h 30 à 16 h 15 les lundis, mardis, jeudis, vendredis. Ces ateliers adaptés à l'âge des enfants sont organisés sur des cycles de 6 à 7 semaines (entre chaque période de vacances scolaires).

Cette réforme des temps de l'enfant a pour objectif l'amélioration qualitative de la journée, avec une notion de parcours éducatif cohérent (avant, pendant, après l'école), des objectifs clairement affichés, organisés sur des plages horaires suffisamment longues afin de générer de l'intérêt chez l'enfant, et ce, avec un encadrement formé.

Les objectifs visés pour les enfants dans ce cadre sont les suivants :

- ⇒ favoriser la découverte, l'éveil, et le plaisir d'apprendre
- ⇒ développer une dynamique positive afin de lutter contre la peur de l'échec rendre l'enfant acteur de ses choix

Cinq parcours thématiques ont été imaginés :



→ **Bien dans mon corps** (activités sportives, théâtre, danse...)

→ **Graine d'artiste** (musique, arts plastiques, dessin, chants, contes...)

→ **J'explore mon environnement** (découverte de la ville, du monde, jardinage, multimédia, citoyenneté...)

→ **Les sens en éveil** (goût/odorat, alimentation, nutrition, musique, poterie, pâte à modeler, jardin des 5 sens...)

→ **Je me détends en jouant** (lecture, jeux, écoute musique, relaxation...).

Ils sont organisés sur le principe de libre adhésion des enfants, pour toute l'année scolaire. Il s'agit, sur ces nouveaux temps de proposer des activités, sans alourdir la journée de l'enfant.



C'est aussi...

Une nouvelle directrice pour l'école...



Nous souhaitons la bienvenue à **Madame Da Gloria** qui, suite au départ de Madame Aleu, aura en charge la direction de notre école. Après 8 années exercées dans l'enseignement, 6 à Trappes suivies de 2 à Saint-Arnoult-en-Yvelines, c'est à Boinville que notre nouvelle directrice a porté son choix. Et c'est avec une grande joie que nous l'accueillons.

Nos enseignants, **Madame Legardinier**, **Monsieur Troufléau** et **Madame Fechner**, complètent l'équipe enseignante se répartissant ainsi autour des 3 classes suivantes :

- CP-CE1 : 22 élèves (*Monsieur Troufléau / Madame Fechner*)
- CE1-CM2 : 23 élèves (*Madame Legardinier*)
- CE2-CM1 : 17 élèves (*Madame Da Gloria*)

Les cours d'anglais seront enseignés par Madame Da Gloria, habilitée à en exercer la tâche.

C'est dans d'excellentes conditions que s'est déroulée la rentrée de nos 62 élèves. L'adaptation aux nouveaux rythmes scolaires s'est parfaitement bien opérée, ainsi que la gestion du bus, elle aussi bien maîtrisée.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à tout ce monde une excellente année scolaire 2014-2015 !



Et un nouveau bus ...

Après **16 années** de bons et loyaux services, notre « Petit Car » a laissé sa place au nouveau microbus, le 21 juillet.

Équipé de **33 places**, et de ceintures de sécurité, ce n'est pas moins de 8 places supplémentaires que nous apporte cette nouvelle acquisition. Nous souhaitons tous la bienvenue à ce nouveau compagnon qui, à l'heure des nouveaux rythmes scolaires, nous sera d'une aide certaine.

L'obtention de ce microbus, a été possible grâce à une subvention de l'État à hauteur de **20 000 €**.

Quant à elle, la commune a complété, après négociation avec la société Véhixel, à hauteur de **78 044,13 €** pour régler la facture totale, se montant à **98 044,13€ clés en main**.



C'est au Mans, au parc de loisirs Papea, que notre microbus a été baptisé pour sa première sortie. En dehors des désagréments du neuf que sont les douces odeurs ou autres fermetés des sièges, les enfants étaient ravis de leur nouveau partenaire de voyage.



Environnement

Collectivités et particuliers
une loi 100% écolo pour aller
Vers le Zéro Phyto...



La France s'est dotée le 6 février dernier, d'une loi, dite **Loi Labbé [1]** visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national. Ce texte interdit les pesticides dans les espaces publics à partir de 2020. Il bannit les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts. L'entretien de la voirie, des terrains de sports et des cimetières n'est pas concerné par cette loi.

Cette interdiction sera étendue aux particuliers, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Seront donc prohibées, la vente pour un usage non professionnel, la délivrance, l'utilisation et la détention de produits phytosanitaires. Il ne sera plus possible de trouver des pesticides dans les jardineries.

Par un amendement [2] au projet sur la biodiversité adopté le 23 juin 2014,
**le Gouvernement a avancé l'interdiction d'utilisation
des pesticides par les collectivités
à 2016 !**

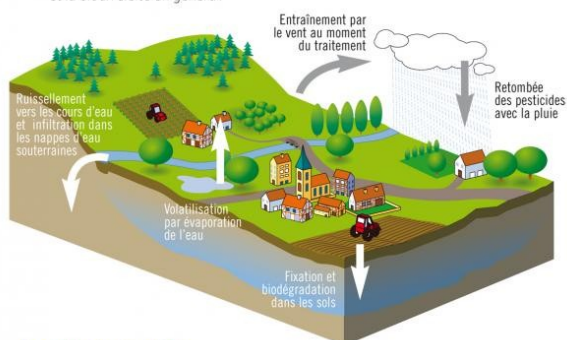
[1] Loi n° 2014-110 du 6 février 2014 parue au [JO n° 33 du 8 février 2014](http://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2014/2/6/2014-110)

[2] Amendement CD754 du 23 juin 2014 . <http://www.assemblee-nationale.fr/14/amendements/1847/CIION-DVP/CD754.asp>

Les pesticides polluent l'eau, l'air et les sols

L'utilisation des pesticides fragilise notre écosystème en :

- > diminuant la qualité de l'air,
- > contaminant la nappe phréatique, notre source d'eau potable,
- > réduisant la fertilité des sols, ce qui atteint la faune, la flore et la biodiversité en général.



Une diffusion invisible

Seuls 10% des produits phytosanitaires atteignent leur cible. Le reste est disséminé dans l'environnement. Savez-vous qu'une seule goutte de pesticides suffit à polluer plusieurs centaines de milliers de litres d'eau ?

Plusieurs villes pionnières (Paris, Versailles,...) n'utilisent plus de produits chimiques (souvent nocifs) dans leurs parcs et jardins.

Comment aller vers le zéro pesticide ?

D'abord, les habitants modifient leur façon d'appréhender les espaces publics.

Ils acceptent désormais les herbes indésirables.

Parallèlement, les services des espaces verts font évoluer leurs méthodes de travail : paillage des allées (déchets de tuiles ou de végétaux), qui étouffe les mauvaises herbes et limite l'arrosage; fauche tardive et mise en place de

prairies fleuries pour favoriser la biodiversité (insectes) ; désherbage thermique ou manuel (avec une binette) ; usage de produits biologiques; et pourquoi pas envisager le recours aux animaux pour une tonte des espaces verts.

Parce que les pesticides ne tuent pas que les mauvaises herbes...





Environnement suite...

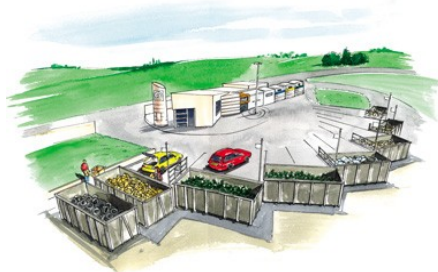
QUELQUES CONSEILS,

QUELQUES RAPPELS ...

Les déchets verts doivent être déposés **impérativement** dans les bacs prévus à cet effet. Il ne faut déposer **que les déchets de tonte et les petits branchages (diamètre 30 mm max)**. Il est **interdit** de déposer des sacs à côté des bacs même lorsque ces derniers sont pleins. Tous déchets verts tombant à l'extérieur des bacs, doivent être ramassés.



Lorsque les bacs sont pleins, vous pouvez aussi vous rendre à la **déchèterie de Saint Arnoult en Yvelines**, muni soit de la carte d'accès à la déchetterie, soit avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



Déchèterie de Saint Arnoult en Yvelines

RD 988 route d'Ablis

01 30 41 41 33

Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi, vendredi et samedi : 9h00 - 12h45 / 14h00 - 17h45

Dimanche : 9h00 - 12h45

Fermée les mardi et mercredi.

Autre alternative :

**les ECO
COMPOSTEURS**

Vous pouvez également vous équiper d'Eco-composteurs c'est **GRATUIT**.

Pour en obtenir rendez vous à la Mairie qui se charge de les commander auprès du SICTOM



Pour la sécurité de tous et la propreté de notre village, il est recommandé de rentrer nos containers en dehors de jours de ramassage.

Un petit geste pour un village plus propre !

INTERDICTION DE BRÛLAGE

Seul le brûlage des déchets verts issus de travaux agricoles ou forestiers peut être autorisé sous réserve des dispositions de l'arrêté du 2 juillet 1980.

Le brûlage des déchets verts de jardins et de parcs, assimilés à des déchets ménagers, est interdit toute l'année et sur l'ensemble du territoire départemental.



BRUIT ENGIN A MOTEURS

Les tondeuses, tronçonneuses et autres engins bruyants peuvent être utilisés :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00



Les Associations

Pour démarrer la nouvelle année du **Club « Les Hirondelles »**, nous sommes partis en pays Catalan pendant 7 jours, à la découverte du Midi avec de très belles ballades, un temps magnifique, et très peu de vent. Mer et montagne se conjuguent à merveille. Les «**Orgues d'Ille sur Têt** » (en photos), et les abbayes constituent pour cette région un patrimoine très riche.



Le **13 octobre**, déjeuner
« **Hommage à Luis Mariano** »



À la salle polyvalente.
Inscription auprès
de Mme Robichon
Tarif 32€ / personne

Et n'oubliez pas
en **Novembre**,
notre traditionnel



Pour finir l'année en
beauté, nous aurons le
plaisir de vous
proposer
le Réveillon
de la **Saint Sylvestre**

Pour contacter Le Club des Hirondelles

Mme Marie-Thérèse ROBICHON

Soit, le lundi après midi à la salle polyvalente, par l'intermédiaire de la mairie ou encore par téléphone.

Il est rappelé que le club est ouvert aux personnes de 50 ans et plus.



Les Associations ...



Après ces mois de juillet et d'août pluvieux, le soleil a finalement répondu présent ce **dimanche 7 septembre** pour notre brocante annuelle. Elle a accueilli une centaine d'exposants et de nombreux visiteurs. Nous vous remercions de cette excellente journée passée ensemble et nous vous disons à l'année prochaine.



Lundi 29 septembre 2014
a débuté l'activité
Tennis de Table,
à Boinville le Gaillard

animée par Michel Garnier.

Nous vous invitons à le contacter pour de plus amples renseignements.



01 30 59 11 29

06 45 53 47 90

email : michel.garnier4@free.fr.



Au mois de Novembre
nous vous convierons
à notre 2ème Soirée
Beaujolais.

**N'OUBLIEZ
PAS**





Les Associations ...

Zumba

Laurence vous accueille depuis
le 16 septembre et tous les mardis (sauf vacances scolaires)
 salle polyvalente de BOINVILLE LE GAILLARD,
 en vous proposant les cours suivants :

à 18 heures : Zumba Enfants
 à 19 heures : Abdos Fessiers

à partir de 20 heures : Zumba Adultes
 La cotisation annuelle s'élève à :
 155 € pour un cours
 260 € pour deux cours .

Prévoir un tapis de sol (gymnastique),
 une bouteille d'eau et une serviette.

Venez nombreux et nombreuses !

Votre premier cours est gratuit !!



VIVE LA RENTRÉE LITTÉRAIRE



Les rayons de la bibliothèque municipale se sont enrichis de 13 livres nouvellement parus, sans compter de nouvelles acquisitions glanées au cours des dernières brocantes.

Les fidèles retrouveront leurs auteurs préférés : F. Bourdin, F. Bourdon, M B Dupuy, JP Malaval sans oublier M Jeury, M P Armand, C Laborie, C Courchay etc...

La rentrée littéraire est particulièrement riche et intéressante cet automne. Il a donc fallu faire un choix. Voici les titres qui ont retenu l'attention et qui, nous l'espérons, seront sources de plaisir pour vous, lecteurs.



Deux veuves pour un testament

de Donna LEON

Deux plaisirs en perspective,
 l'intrigue et Venise

L'homme de la montagne

de Joyce Maynard

Des meurtres certes mais surtout un hymne magnifique à l'adolescence, ses outrances et ses rêves

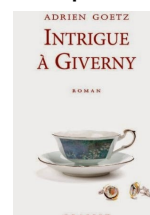


Romans policiers, thrillers

Intrigue à Giverny

d'Adrien GOETZ

au programme meurtre,
 Monet et Clémenceau



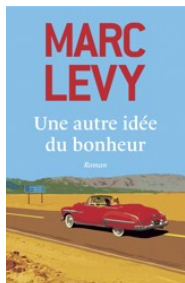
N'éteins pas la lumière

de Bernard Minier

Un thriller sur la manipulation et l'emprise en explorant nos cauchemars les plus intimes, nos phobies...



Les Incontournables pour les fans



Une autre idée du bonheur

de Marc Levy

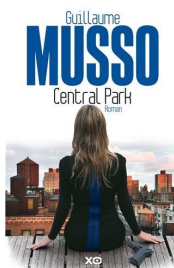
5 jours en voiture à travers les États Unis

L'auteur nous fait découvrir un pan méconnu de l'histoire américaine.

Central Park

de Guillaume Musso

un thriller psychologique qui tient en haleine jusqu'à un final renversant





Les Associations ...



Romans suite...



Peine perdue d'Olivier Adam

Un roman noir en forme de danse de groupe qui isole et lie les solos de 21 personnages autour d'Antoine qui ouvre et ferme le récit.

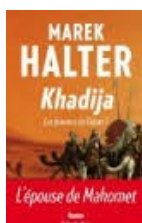


La vie rêvée de Rachel Waring de Stephen Benatar

Rachel nous donne à voir un monde foisonnant où réalité et fiction s'emmêlent.

Khadija de Marek Halter

Le 1er tome de sa nouvelle série consacrée aux femmes de l'islam



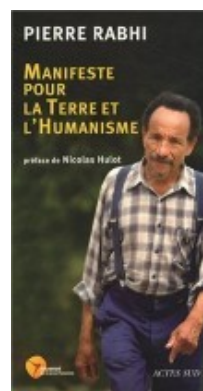
Big Brother de Lionel Shriver

Peut-on sauver malgré eux ceux qu'on aime ?

La couleur du lait

de Nell Leyshon

Une fille de ferme devenue fille de maison dans l'Angleterre du 19ème siècle



Un essai ou plutôt une leçon de vie par le sage Pierre Rabhi. **Manifeste pour la terre et l'humanisme.**

Les p'tits loups ont déjà fait leur rentrée à la bibliothèque dans le cadre de l'école, le mardi après midi.

Ils ont pu découvrir des nouveautés dans leurs bacs



Claudine DOMPS,

et quelques bénévoles amoureux des livres vous accueillent chaque samedi après-midi de 14 h 30 à 16 h 30 (sauf période de vacances scolaires)
Entrée à gauche de la mairie.

L'emprunt de livres, est **GRATUIT** pour l'ensemble des Boinvillois et Boinvilloises.

Le Tome II du Salon des Livres et des Auteurs s'ouvrira le vendredi 14 et le samedi 15 Novembre 2014 au centre culturel à Dourdan.

Parmi les nombreux écrivains locaux et régionaux, notre ami **MEHDI**, auteur de « La Belle histoire de Sébastien » a accepté de parrainer cette édition.





Les Associations ...

BOINVILLE JEUNESSE

vous invite ...

samedi 8 novembre

au monstrueux défilé d'

halloween



Samedi 13 décembre

la Boum de Noël



Projet de lectures animées proposé par Claudine en association avec la bibliothèque. La date n'est pas fixée, vous en saurez plus dès que possible.



Les séances de sophrologie sont actuellement interrompues. **SOPHROLOGIE** Jacqueline Garnier, animatrice de ces séances, reprendra contact avec chacun des participants.



Les nouvelles inscriptions sont reportées à une date ultérieure.



Infos diverses



PRÉSENTATION des ACTIVITÉS

proposées par

**l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural
(A.D.M.R.) de SAINT ARNOULT EN YVELINES**

C'est encore chez soi qu'on est le mieux, entouré de ses proches et dans un environnement familial.

Les différentes activités de l'A.D.M.R. permettent aux familles, aux personnes isolées, âgées, handicapées ou momentanément dépendantes, de bien vivre chez elles en leur apportant un service de qualité adapté à leurs besoins et leurs attentes.

Notre association intervient sur les 17 communes du Canton de Saint Arnoult en Yvelines.

Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.) :

Le S.S.I.A.D. assure, **sur prescription médicale**, des soins infirmiers et d'hygiène aux personnes âgées, malades ou dépendantes. Son équipe est composée de 2 infirmières et 11 aides-soignantes.

La prise en charge est assurée à 100% par les régimes d'assurance maladie.

Sa vocation est :

- d'éviter l'hospitalisation des personnes âgées lors de la phase aiguë d'une affection,
- de faciliter le retour au domicile à la suite d'une hospitalisation,
- de prévenir ou retarder un placement en institution.

Ces démarches sont réalisées en collaboration étroite avec la famille, l'entourage habituel de la personne (médecin, infirmière, aide à domicile...)

Renseignements : 01 30 59 35 90

Service de portage des repas à domicile :

La demande doit être effectuée 48h avant la mise en place du service.

Le tarif est de 9€ par repas livré en liaison froide, à réchauffer au micro-onde. Déduction fiscale du service.

Renseignements : 01 30 59 39 44

Service ENTRAIDE :

Aide-ménagère → possibilité de prise en charge financière selon les ressources par le Conseil Général et certaines mutuelles. Déduction fiscale.

Petit bricolage (échange d'ampoules, pose de barres de maintien...) → effectué par nos bénévoles.

Équipe spécialisée 'Maladie d'Alzheimer' → mise en relation avec l'antenne CATALPA de Rambouillet.

Renseignements : 01 30 59 39 44

Service téléassistance FILIEN :

Assistance, écoute et sécurité des personnes. Installation dans les 48 heures. Tarif : 27,50 € par mois.

Déduction fiscale de 50 % et prise en charge par certaines mutuelles.

Au-delà de ces prestations de services, l'A.D.M.R. organise et propose également des manifestations (goûter - spectacle pour les personnes prises en charge par le S.S.I.A.D., les abonnés à la téléassistance et les bénéficiaires du portage de repas à domicile, ou encore des actions de communication lors des forums des associations des communes du canton).

Grâce à ces événements, l'A.D.M.R contribue ainsi à **instaurer de vrais moments de partage**, et permet dès lors de **lutter contre l'isolement des personnes âgées et dépendantes**.

Le **dynamisme** de l'A.D.M.R. est reconnu tant dans son engagement en termes de **prestations de service**, que dans **sa proximité humaine, son esprit d'ouverture aux autres et ses valeurs de partage**. Des valeurs sur lesquelles les personnes dans le besoin et leurs proches peuvent se reposer pleinement.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'A.D.M.R.



Infos diverses

Le comité **FNACA** d'Ablis organise un déjeuner dansant (choucroute) le **dimanche 5 octobre 2014**.

Tarif : 32 € par personne

Renseignements et inscriptions auprès de Mme ROBICHON

4 rue du Moulin à Vent 78660 BOINVILLE le GAILLARD



Défibrillateur

Cet appareil sauve des vies

La municipalité s'équipe de défibrillateur automatique. Le but est d'augmenter le taux de survie des victimes d'arrêt cardiaque.

Pourquoi utiliser un défibrillateur ?

Chaque année en Europe, près de 700 000 personnes succombent à un arrêt cardio-respiratoire (ACR). Plus de 70% des cas surviennent en dehors du milieu hospitalier. Autrement dit, à domicile ou dans un lieu public.

C'est la raison pour laquelle la commune s'équipe d'un **défibrillateur automatique** aussi appelé « Défibrillateur Automatisé Externe » (DAE). Il sera placé à l'extérieur sur le mur de la Mairie. Toute personne témoin d'un arrêt cardiaque peut ainsi utiliser cet appareil portatif, simple et sans danger.

Le défibrillateur est le dernier maillon de la chaîne de « gestes qui sauvent » .

Sachez qu'une alerte immédiate des secours, accompagnée d'une réanimation cardio-pulmonaire et d'une défibrillation suivis par la prise en charge des secours et l'administration de soins spécialisés augmentent les chances de survie de 20 à 40 %. En attendant le SAMU et les pompiers, vous pouvez faire gagner de précieuses minutes à une victime qui ne répond pas à vos questions et ne respire plus.

Les gestes qui sauvent lors d'un arrêt cardio-respiratoire

- **Appeler le 15** : une alerte précise facilite l'action des secours
- **Réaliser un massage cardiaque manuel** : il faut appuyer sur la poitrine pour que le sang continue d'irriguer le cerveau.
- **Utiliser le défibrillateur automatique**: oui mais comment ?

Certain vous dirons, c'est simple il faut lire la notice.



La mairie va plus loin, en proposant, **à tous les Boinvillois** qui le souhaitent,

une séance de formation qui se déroulera le

SAMEDI 11 OCTOBRE 2014 - à 9 h30

Salle polyvalente

Venez nombreux,

un peu de votre temps pour une Vie



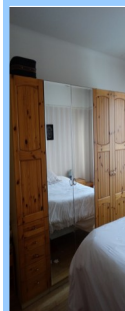


Petites Annonces...

URGENT Cherche personne pour **covoiturage**,
le matin de Boinville le Gaillard
pour arriver à Ablis à 7 h 30,
durée trois semaines par mois.

N'ayant pas encore de permis, je donnerai une
participation financière.

Contact Mme BOUILLON au 01 30 50 09 03



Ma sœur et moi, vendons,
objets, meubles etc...
ayant appartenu à nos parents.
Consulter notre page sur:

mondebarras.fr
L'annonce simple et gratuite !

Dans la rubrique « QUOI »

Taper : [choupinette78](#)

Vous pouvez nous contacter :

par mail par le biais du site.

Tel : 06.17.58.11.71 (Michèle BUNEL)

Vous recherchez une

ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE,

contactez le Relais d'Assistants Maternelles d'Ablis,
10 rue de la Mairie -

01.30.46.06.21 ou www.ram.ablis.fr



Nos Artisans...



Jean Claude BOUILLON,

7 Chemin de la Petite Remise

78660 BOINVILLE le GAILLARD

N° Siret 401 665 070 00033.

Tel dom: 01 30 50 09 03 - Port: 06 64 34 83 83

PEINTRES



RAPPEL

Vous êtes artisans

PAYSASISTES, JARDINIERS, MAÇONS, ÉLECTRICIENS, PLOMBIERS OU VOUS AVEZ D'AUTRES
ACTIVITÉS ARTISANALES ... Vous êtes Boinvillois et votre société est domiciliée à BOINVILLE ou sur le
territoire de la CAPY, vous êtes enregistré à la **Chambre des Métiers** et de l'**Artisanat**, faites vous connaître,
par le biais de L'Écho Boinvillois ou du site Internet de la commune.

Pour les modalités de gratuité ou non (selon le cas, publicités ou simples coordonnées)

Renseignez vous auprès du secrétariat de la mairie ou consultez le N° 24 de l'Écho Boinvillois

ERRATUM

Dans le N°1 du « Petit Boinvillois », une erreur s'est glissée dans les
horaires de la Mairie.

Les horaires d'ouverture de la Mairie sont :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 14 h à **17 h**

Samedi : 9h à **12 h**

*Tous les messages et annonces à adresser au journal peuvent être déposés dans la boîte
aux lettres de la Mairie, ou dans la corbeille se trouvant au secrétariat, et sur le site internet,
www.boinville-le-gaillard, rubrique « Nous contacter ».*



Rédacteur en chef

: Jean Louis FLORES

Rédacteurs / concepteurs

: Michèle BUNEL, Laurent BODHUIN, Claudine FLORES,
David YOU, Guylaine LAROYE, Elisabeth MASSON.

Imprimé par la mairie de Boinville le Gaillard, ne pas jeter sur la voie publique